



# L'Echo Bermerinois

Bulletin 1 2018



# Sommaire

Pages 3 - 7 : Le mot du maire

Pages 6 - 9 : Les commémorations et festivités

Page 6 : Repas des aînés

Page 7 : Cérémonie du 11 Novembre

Page 8 : Soirée étoufette au profit du Téléthon ; Colis des aînés

Page 9 : Cérémonie des vœux de Monsieur le Maire

Pages 10 - 11 : Les écoles

Page 10 : Nettoyons la nature

Page 11 : Apprenons à (mieux) manger !

Page 12 : Les associations

Inauguration de la bibliothèque

Page 13 : Les travaux

Aménagement de la place

Pages 14 - 17 : Infos diverses

Pages 18 - 19 : Infos importantes

# Le mot du Maire



## **Nouvelle année entamée, c'est l'heure du bilan de mi-mandat, de l'année écoulée et de présenter les projets pour ces prochains mois**

Ces derniers mois ont représenté une période particulièrement active qui aura permis à BERMERAIN de poursuivre son développement, malgré les difficultés imprévues que connaît chacune des communes du monde rural. Les contraintes rencontrées sont générées par la réduction des dotations et des subventions ponctuelles d'accompagnement des projets locaux. Vient ensuite la suppression des contrats aidés ; cette mesure incitative en faveur des personnes privées d'emploi a permis de créer des services d'aide à la population tels que la cantine, la garderie et d'entretenir le patrimoine communal... C'est sans concertation et sans préavis que les municipalités ont appris dans le courant de l'été dernier la baisse du nombre de ces contrats. Nous avons fait part de nos inquiétudes à nos parlementaires ainsi qu'à Monsieur le Sous-Préfet. La chaîne de télévision LCP s'est déplacée à BERMERAIN afin de recueillir notre avis sur cette décision, l'enregistrement télévisé de l'entretien avec votre serviteur a été diffusé au niveau national. A présent, les services de la Préfecture en liaison avec Pole Emploi étudient les situations au cas par cas.

Nous ne sommes pas contre le fait de faire des économies, c'est un exercice auquel nous nous soumettons quotidiennement. Il y a lieu, en effet, de résorber les déficits publics mais ce ne sont pas des petites communes, qui sont pour leur grande majorité bien gérées, que proviennent ces déséquilibres.

Malgré tout, nous ne cédon pas au pessimisme bien au contraire. En 2017, nous avons réussi à ne pas augmenter la part communale de nos impôts locaux et je proposerai au conseil municipal qu'il en soit de même pour 2018.

Je rappelle au passage que les communes ne sont responsables que d'une partie de cet impôt.

**En 2017**, parmi les opérations réalisées, **nous avons pu constater** :

En plus des travaux courant d'entretien qui ont un impact non négligeable sur le budget de la commune et sur le temps de travail de nos employés dont je salue au passage l'engagement. Il y a lieu de noter que la loi nous interdit à présent d'utiliser les produits phytosanitaires (désherbants) sur le domaine public à l'exception du cimetière et du stade. Nous avons expérimenté en liaison avec les services de la CCPS une nouvelle forme de désherbage moins agressif pour la nature. Mais je le rappelle, la meilleure façon d'avoir un village accueillant est que chacun d'entre nous pourvoie à l'entretien de son espace face à sa propriété.

**Et remarquer** :

Après **l'école maternelle**, nous avons poursuivi le programme de rénovation du chauffage des bâtiments communaux et notamment de l'école primaire et de l'ancienne mairie.

Les **travaux de rénovation de l'ancienne mairie** sont maintenant terminés. Encore merci à Michel et à Xavier. Après plusieurs mois de travaux, ces locaux ont été remis à neuf par les employés municipaux, il ne restait plus qu'à concrétiser l'installation de la bibliothèque. Félicitations et nous souhaitons pleine réussite à Séverine DESCAMPS la toute nouvelle présidente élue de l'association et à son équipe. Avis aux amateurs...

**N'oublions pas que la culture est à consommer sans modération !!!**

Il s'agit là d'une initiative intéressante qui en appellera d'autres... En effet, la bibliothèque lancée, ce sera le moment d'y installer une forme de **club informatique** afin d'y dispenser des cours d'initiation aux fonctions élémentaires de l'ordinateur tel que l'accès à internet.

Comme vous pouvez le constater, nos idées ne manquent pas et le travail non plus.

Au **foyer rural**, l'équipement a été revu, une bonne partie de la vaisselle et des couverts a été remplacée afin de le rendre plus accueillant pour les locataires, ce qui améliore en même temps le travail de nos employés ;

### **Toujours au chapitre des travaux et de l'investissement,**

- Pour la plus grande satisfaction des riverains de **l'allée des Fusains**, la voirie y a entièrement été refaite.
- Ensuite, impossible de ne pas le remarquer, pour répondre aux exigences de la loi relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, nous avons été amenés à entreprendre des travaux de mises aux normes de **l'école primaire**. Les contraintes techniques liées à la situation de la commune implantée sur un plan incliné nous ont imposé de modifier l'accès aux classes qui se fera par l'arrière du bâtiment.
- Au chapitre de la sécurité et pour répondre à une demande croissante et légitime de bon nombre de riverains de nos deux routes départementales, après l'installation des **trois radars pédagogiques** :

Après étude, s'agissant de routes départementales, les responsables du service des routes du département ont préconisé et retenu :

- La mise en place d'une **écluse de ralentissement** rue du Général de Gaulle,
- L'installation de deux panneaux STOP à l'intersection des rues du Calvaire et de la Folie.

La période de rodage et d'observation étant passée, de l'avis général, il s'avère que ces deux mesures peu coûteuses pour nos finances ont un effet positif sur les conducteurs qui sont amenés réduire leur vitesse lors de la traversée de l'agglomération.

Si toutes les actions évoquées expliquent pourquoi il fait si bon vivre à Bermerain, je tiens à préciser, que tout cela a pu être réalisé à budget constant, aucun emprunt n'a été contracté.

### **Au chapitre des projets pour 2018,**

Les travaux évoqués précédemment concernant l'aménagement de la Place et des abords de l'école devraient être achevés en début du deuxième trimestre.

Une mesure attendue par tous depuis de nombreuses années, Bermerain sera l'une des premières communes à bénéficier de l'installation de la fibre optique. C'est aujourd'hui la méthode la plus efficace pour transmettre rapidement des données informatiques d'un point à un autre. Nous devrions être raccordés en milieu de cette année. C'est en prévision de l'arrivée de la fibre et pour améliorer la communication de la municipalité, que nous avons créé le **site internet** et la **page Facebook** de la commune.

Des travaux sur l'éclairage seront menés dès le mois de mars avec le remplacement des lampes actuelles par des ampoules **LED** qui nous permettront d'alléger la facture d'éclairage public. Travaux pour lesquels nous avons obtenu une subvention de 50 % du montant de la facture, dans le cadre du programme « croissance verte ».

Bonne nouvelle pour les habitants de la **rue du Calvaire**, l'aménagement des trottoirs sera prolongé afin de desservir les nouvelles habitations. Les trottoirs des habitations nouvelles de la **rue de la Folie** et de la **rue du Tordoir** seront également aménagés.

Une partie du clocher de **l'église** sera rénové.

## Des animations et des associations nouvelles ont été créées,

Nous souhaitons pleine réussite à l'association **La Team BERMERAIN** pour les amateurs de randonnées cyclistes,

La **fête des voisins** nous a rassemblé à la salle du javelot, occasion de faire connaissance et d'appliquer sereinement le vivre ensemble,

Je pense aussi, et nous pouvons nous réjouir du succès rencontré par l'ensemble de nos associations et je citerai en particulier :

- Le **club détente loisirs** ;
- Le club de **Taï Do** ;
- Le club de **javelot** avec ses nouveaux dirigeants, bravo pour leur initiative menée dans le cadre du **Téléthon** ;
- Le **Kid's Dance Club** ;
- La **fête des Culs de Poulains** qui regroupe les 16 associations du village, qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs ou à vocation sociale, elles se rassemblent en un même lieu. Il s'agit d'une manifestation vraiment très attendue : nous nous donnons rendez-vous pour la prochaine édition les samedi 5 et dimanche 6 mai. Chaque année, un nouveau programme anime cette belle fête de village et saluons au passage la nouvelle présidente Sabine CARRE qui s'est déjà beaucoup investie avec l'ensemble des bénévoles pour l'édition 2018 ;
- De notre **harmonie La Renaissance** qui met un relief particulier à chacune des cérémonies patriotiques, merci pour la belle soirée alsacienne au cours de laquelle ils ont démontré leur capacité à animer toute une soirée ;
- De notre **comité des fêtes**, organisateur entre autre de la soirée en faveur de téléthon avec le club de javelot, de l'organisation de la brocante, de la remise des prix aux enfants et du Noël communal. Nous leur souhaitons pleine réussite pour leur projet d'organisation du premier **loto** le dimanche 4 mars prochain au foyer rural ;
- La société de **pêche** pour leur animation en particulier à destination des enfants de nos écoles ;
- La société de **chasse** pour leur participation à l'organisation de la fête des Culs de Poulains ;
- Merci aux membres du **CCAS** pour leur dévouement dans l'organisation du repas et de la cérémonie de remise des colis à nos aînés ;
- Merci aux enseignantes et au personnel communal qui ont la lourde charge d'éduquer nos enfants.

C'est à toutes nos associations et à leurs bénévoles que notre village doit une si grande part de sa convivialité et je tiens particulièrement à leur témoigner toute notre sympathie.

Merci à Maryse, notre secrétaire de mairie qui, après plus de 34 années de service nous quitte pour une retraite bien méritée que nous lui souhaitons la plus heureuse et plus longue possible. Bienvenue à Mme Corinne GUIDEZ qui partagera son temps de travail entre les mairies de SOMMAING SUR ECAILLON et de BERMERAIN.

Ainsi, je vous l'assure, en 2018 avec mon équipe, nous continuerons à tout faire pour œuvrer au développement de notre cher village. Vous pouvez compter sur notre engagement pour mener à bien la mission passionnante que vous nous avez confiée.

Votre Maire,

Yvan BRUNIAU

## Repas des aînés



Un repas convivial, une ambiance au rendez-vous et des bénévoles aux petits soins : cette année encore le repas des aînés de Bermerain fut une réussite !

Comme à l'accoutumée, tous les participants ont vécu une belle journée et ont eu plaisir à se réunir. Ils ont mis à profit ce moment pour évoquer leurs nombreux souvenirs chargés d'anecdotes cocasses. Les conversations ont été menées bon train...

Yvan BRUNIAU et tous les convives n'ont pas manqué de remercier les bénévoles du CCAS pour le succulent repas, préparé et servi aux petits soins !

Félicitations à la troupe L'Œil de Thalie pour son superbe spectacle vintage en musique. Pour sa part l'accordéoniste a revisité les musiques d'antan. Xavier a clôturé la soirée avec des variétés.



Tous se sont donné rendez-vous à l'année prochaine !

# Cérémonie du 11 Novembre



Les commémorations et festivités

Les médaillés du travail et les jeunes diplômés ont été mis à l'honneur le 11 Novembre

## Soirée étoufette au profit du Téléthon

La soirée Etoufette du samedi 11 Novembre fut un franc succès ! Bravo à Yann Chanteur pour sa performance et un grand merci aux bénévoles sans lesquels cette soirée n'aurait pu avoir lieu !

Les recettes furent intégralement reversées au profit du Téléthon.



## Colis des aînés

Mercredi 20 Décembre s'est déroulée la traditionnelle remise des colis de Noël aux aînés de Bermerain. Plus de 130 colis ont été distribués au Foyer rural autour d'un bon café.

Biscuits, chocolats, vin, pâté, et plus encore, ce cadeau de la commune aura sans doute fait plaisir aux gourmands et aux gourmets !





# Cérémonie des vœux de Monsieur le Maire



Conformément à l'invitation adressée à la population, la cérémonie des vœux de la commune s'est déroulée le Vendredi 12 janvier au foyer rural. C'est devant une assistance fournie (la salle était devenue trop petite pour l'occasion) que M. le Maire a souhaité ses bons vœux aux Bermerinois. Il a profité de ce moment pour dresser le bilan des actions réalisées en 2017. Malgré un contexte budgétaire contraint, les projets continuent à se concrétiser, les finances de la commune sont saines et il n'est pas prévu d'augmenter la part communale de la fiscalité des Bermerinois.



Les commémorations et festivités

## Nettoyons la nature !



Le Lundi 25 Septembre après-midi, la cinquantaine d'élèves et les enseignants de l'école Marcel Pagnol, accompagnés d'élus de la commune et de bénévoles, ont participé à l'opération "nettoyons la nature".

C'est avec enthousiasme que le groupe est parti à la "chasse aux trésors" en début d'après-midi, et il ne leur aura pas fallu longtemps pour commencer à jouer les éboueurs en herbe !

En tout, ce sont 6 sacs poubelle remplis ainsi que de nombreuses bouteilles en verre qui ont été ramassés en près de 3 heures, de quoi nous faire tous réfléchir sur notre comportement au quotidien vis-à-vis de l'écologie...



# Apprenons à (mieux) manger !

Les enfants des écoles de Bermerain ont bien commencé leur journée du 20 octobre avec un petit déjeuner sain et équilibré !

Pour fêter la semaine du goût et le départ en vacances de Toussaint, les professeur(e)s ont proposé à leurs élèves de mettre de côté le riz soufflé sucré et la pâte à tartiner au chocolat pour une matinée, le temps de découvrir de nouvelles saveurs.

Opération réussie puisque le fromage frais et le jus de passion ont écrasé le lait au chocolat en popularité !



Les écoles

## Inauguration de la bibliothèque

C'est ce Samedi 20 Janvier dernier à 11 heures que la nouvelle bibliothèque « Au Plaisir de Lire à Bermerain a été inaugurée en présence de plusieurs personnalités. En effet, le cérémonial de rupture du ruban symbolisant l'ouverture de ces nouveaux locaux a réuni M. BRUNIAU, Maire assisté de Mme CATTELOT, députée - de Mme BOISSEaux, conseillère régionale - conseillère départementale - de M. FLAMENGT, président de la CCPS, des maires des communes avoisinantes et de Mme RAUX, responsable des médiathèques du Cambrésis.



Merci à Séverine, Fanny, Jennifer, Aurélie... et tous les bénévoles qui ont œuvré pour assurer la réussite de cet événement et pour leur présence dans une salle qui était devenue trop petite pour la foule qui s'était déplacée en nombre pour l'occasion.

Nous leur souhaitons bonne chance pour cette belle aventure qui démarre ! Il nous appartient, à présent à tous, de fréquenter assidûment ce sympathique lieu de culture.



# Aménagement de la place

Nous avons tous remarqué que les Travaux d'aménagement de la Place Verte vont bon train.

Les employés de l'entreprise SORRIAUX encadrés par le cabinet d'architecture Henri TESSON et des élus ne chôment pas pour la sécurité et le bien être de tous !



Les travaux

## Infos diverses

### Le brûlage des déchets à l'air libre est strictement interdit !

Il nous semble utile de rappeler cette disposition de la loi qui est souvent oubliée. En effet, les services de la mairie sont régulièrement sollicités par des riverains incommodés par cette coutume dangereuse et très polluante.

Le brûlage des déchets ménagers et des déchets verts est interdit toute l'année, cette infraction à cette réglementation si elle est constatée par la gendarmerie donnera lieu à des poursuites.

Il existe des solutions permettant de se débarrasser de ces déchets :

- Le compostage individuel, les surplus organiques (issus du jardin ou de la cuisine) peuvent être compostés. C'est facile et le compost peut être réutilisé dans les jardins ou les bacs à fleurs en complément d'autres amendements (terreau, etc...)
- La collecte en déchèterie, à BERMERAIN, nous avons la chance de disposer d'une déchèterie où les déchets seront collectés afin d'être valorisés dans des conditions respectant l'environnement.
- Le paillage, pratique simple et peu coûteuse. Cette technique consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évitera le développement des herbes indésirables et créera une rétention de l'humidité au niveau du sol. Cette réalisation est particulièrement intéressante au cours des périodes de sécheresse comme nous en avons connu l'année dernière. La commune a expérimenté ce procédé lors de l'étiement des arbres de la place.
- En période estivale, les services municipaux assurent un ramassage des branches, cette information est ponctuellement relayée dans les bulletins municipaux.

Il est bon de rappeler que brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules que : 6 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul ; 9800 km parcouru par une voiture diesel ou 37900 km parcouru par un véhicule essence.

Alors, tous ensemble, pensons à notre santé et à notre environnement, la déchetterie est à votre proximité.



## Infos diverses

### Un peu d'histoire...

Un peu d'histoire du village dont se souviendront les plus anciens. Voilà quelques décennies, la municipalité de l'époque, soucieuse d'embellissement, avait proposé aux riverains volontaires d'aménager des parterres face à leurs propriétés.

Le contrat était clair, la construction faite par les employés aux frais de la commune en échange de l'entretien par les habitants.

Malheureusement, le temps est passé par là et bon nombre de Bermerinois de l'époque nous ont quittés, partis sous d'autres cieux...

Aujourd'hui beaucoup d'entre nous ont oublié cet épisode du passé, mais les jardinières (bien solides) sont toujours là et le village, comme toutes les communes de France, voit ses dotations financières baisser, les bénéficiaires de contrats aidés disparaître et l'usage des produits phytosanitaires (désherbants) interdits.

Alors que faire pour que notre bourg présente toujours un aspect accueillant ? **Chacun d'entre nous détient la solution !**



## ÉDUQUER SON CHIEN !



**U**n peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus « un gêneur » pour

les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté en ville.

Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur... Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à

leur maître de veiller à ce que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines. Pour cela il y a une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier). On trouve dans le commerce des sachets spécialement destinés à cet usage, ainsi que des pochettes à accrocher au collier de votre chien et où vous pourrez insérer papier, sac de ramassage...

Rappelons que les différentes législations en vigueur protègent le citoyen dans le domaine de l'hygiène publique. Ce non respect peut donc être verbalisé. Un chien averti en vaut deux. Enfin si son maître lui en parle bien sûr ! ■

## Infos diverses

### La Fibre Numérique

Le mois d'Avril et l'arrivée de la Fibre Numérique dans notre village approchent à grands pas, Voici donc des réponses à quelques questions qui nous ont été fréquemment posées

Q: Dois-je effectuer des démarches personnelles pour bénéficier de la fibre ?

R: Non, Les bermerinois n'ont aucune démarche personnelle à effectuer.

Q: Combien de temps devrais-je attendre pour en bénéficier ?

R: Des relevés seront effectués pendant quelques semaines dans le courant du mois d'Avril afin d'équiper et de préparer le village à l'arrivée de la fibre. Elle sera disponible quelques temps après ce délai.

Q: Aurai-je accès à la fibre si j'habite à l'extrémité du village ? (haut de la rue du calvaire, fin de la rue du Général de Gaulle, ...)

R: L'installation se fera pour **tout** le village, aucune différence ne sera faite entre le centre et les extrémités de la commune.

### Facebook, Application, Site web



Pour suivre l'actualité de votre commune au jour le jour, vous pouvez suivre la page facebook officielle de la mairie :  
« **mairiebermerain** » [facebook.com/mairiebermerain/](https://www.facebook.com/mairiebermerain/)

Ou connectez vous sur le site [mairie.bermerain.net](http://mairie.bermerain.net)



Et téléchargez l'application « **Bermerain** » sur l'App Store ou le Google Play Store



# Etat civil 2017

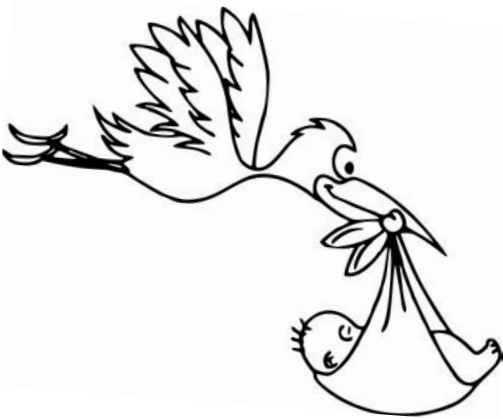
## Mariages 2017

- CHEVAL Julien et TOUROLLE Valérie -
- DEGARDIN Aurélie Nicole et MASSEMIN Tony -
- DELCROIX Laura et ROSIN Flavien Daniel -



## Naissances 2017

- BARALLE Raphaël -
- BARBET DELCOURT Raphaël Gérard Bruno -
- BENMEDDOUR Lina -
- COGET Théa -
- COQUENET-STEPHAN Nolan -
- CORNARD Apolline Héloïse -
- DUFOUR Célian Adrien Philippe -
- GABELLE Lise Gladis Joëlle -
- VILETTE Cédric Oscar Michel -
- VILETTE Clément Henri Jean -



## Décès 2017

- M. BALIEU Paul, Augustin -
- Mme BRIEZ Bernadette, Georgette née RUFIN -
- M. GOBBILLE Aurélien René Louis -
- Mme GUILLEZ Maryline Marguerite épouse TEINTE -
- M. MARECHAL Paul Désiré Gustave -
- M. NISON Nestor, Odéï -
- M. TURPIN Jean-Marie André Henri -

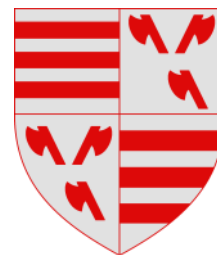


## Dates à retenir

Dates		Lieux	Heure
Dim 4 Mars	Loto	Foyer Rural	15h00
WE 10-11 Mars	Ouverture de la Pêche	Rivière les Harpies Le Saint-Georges l'Ecaillon	8h00
Ven 23 Mars	Concert « le Chœur des Femmes »	Eglise	19h30
Lun 2 Avril	Brocante et Foire Artisanale	Place Verte	7h00
WE 5-6 Mai	Fête des Culs de Poulains	Stade ou Place verte (selon météo)	Sam 18h Dim 11h
Mar 8 Mai	Commémoration de l'armistice de la Fête Nationale	Monument aux Morts	10h00
Ven 25 Mai	Fête des Voisins	Salle du Javelot	19h00

## Horaires d'ouverture de la mairie

Mairie de BERMERAIN  
26 rue de la Poste  
59213 BERMERAIN  
Tél: 03 27 27 15 55 - Fax : 03 27 27 26 79  
email: mairiedebermerain@orange.fr



Le secrétariat de la mairie est ouvert les **mardis, mercredis et jeudis de 10h00 à 12h00**  
Une permanence est assurée par les membres du conseil municipal le samedi de 10h00 à 12h00.

**Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.**

## Horaires d'ouverture de la déchetterie



### HORAIRES de BASSE SAISON des DECHETTERIES

**A partir du lundi 2 octobre 2017, et jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2018 inclus**

les nouveaux horaires d'accueil de « basse saison » dans les déchetteries de Solesmes et de Bermerain sont en vigueur :

	Déchetterie de Solesmes		Déchetterie de Bermerain	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
<b>lundi</b>	8h30-12h	14h – 17h	FERME	14h – 17h
<b>mardi</b>	FERME		FERME	14h – 17h
<b>mercredi</b>	8h30-12h	14h – 17h	8h30-12h	14h – 17h
<b>jeudi</b>	8h30-12h	14h – 17h	FERME	
<b>vendredi</b>	8h30-12h	14h – 17h	FERME	14h – 17h
<b>samedi</b>	8h30-12h	13h30 – 17h	8h30-12h	13h30 – 17h
<b>dimanche</b>	FERME		FERME	

## Carte Nationale d'Identité

**Rappel:** il est maintenant indispensable de se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes, aussi bien pour les premières demandes que pour les renouvellements.

Attention, il est nécessaire de prendre un RDV dans une mairie connectée (**les communes les plus proches proposant ce service sont Le Quesnoy, Le Cateau, Caudry, et Cambrai**). En attendant ce rendez-vous, il vous est possible de remplir une pré-demande de CNI sur le site ANTS. Cette pré-demande n'est pas indispensable mais elle vous permet de gagner du temps au guichet.

## Tickets de cantine et garderie

**Pour des raisons de gestion, les services de la perception nous imposent les mesures suivantes:**

La vente des tickets aura lieu tous les premiers MARDIS de chaque mois sauf période de vacances, de 8h45 à 9h45 en mairie - Il ne sera plus vendu de tickets hors période

Tout ticket remis ne sera plus rendu

Il ne sera plus accepté de « faux tickets » (tickets blancs)

Faute d'affluence, il n'y aura plus de garderie après 18h00

## Brocante et foire artisanale

**Le lundi 2 Avril 2018**

23<sup>ème</sup> FOIRE ARTISANALE et BROCANTE  
(autour de la place verte et Foyer rural)

De 7 heures à 18 heures

1 Euro le mètre (pour les extérieurs)

1 Euro les 3 mètres (pour les Bermerinois)

**Réservation au :**

**06.38.10.01.90**

**Chasse aux Œufs de Pâques à 16 heures**

Pour tous les enfants de Bermerain

(Rendez vous devant le foyer rural)

De 2 ans à 11 ans

**A DEPOSER EN MAIRIE AVANT LE 15 MARS 2018**



Nom	Commune	Téléphone	Nombre de mètre linéaire (par 3 m)

Madame, Monsieur,  
cette page vous est réservée

*Votre avis nous intéresse*

*Votre avis nous intéresse*

Cette page est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie

Ou à remettre à l'un des membres du Conseil municipal

Ces informations resteront confidentielles